



COWANSVILLE

AVIS PUBLIC

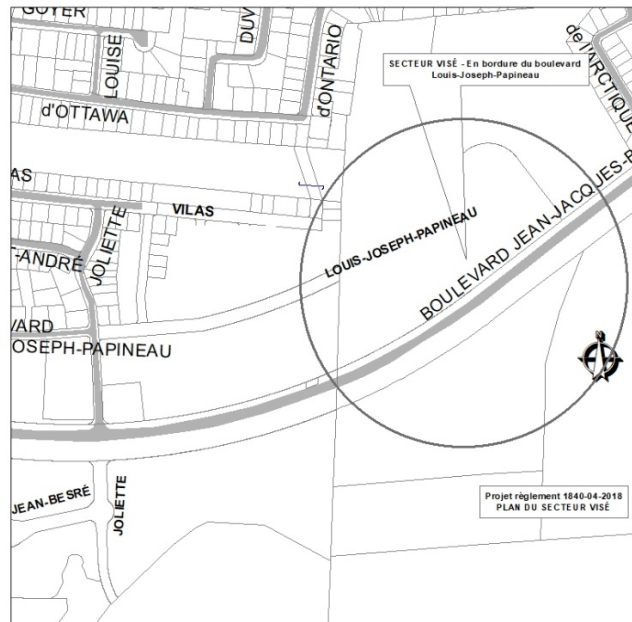
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1840-04-2018

Avis est par les présentes donné, aux personnes intéressées, qu'à sa séance ordinaire tenue le **6 novembre 2018**, le conseil municipal de la Ville de Cowansville a adopté le projet de règlement numéro 1840-04-2018 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 1840 de manière à modifier la fonction « C – Commercial » d'une des aires d'aménagement prioritaires et de réserves de l'annexe 4 par « R - Résidentiel ».

Ce projet de règlement a pour principal objet :

- 1) De modifier la fonction « C – Commercial » d'une des aires d'aménagement prioritaires et de réserves de l'annexe 4 par « R - Résidentiel » dans le secteur du boulevard Louis-Joseph-Papineau;

Plan du secteur visé :



Ce projet de règlement, conformément à la loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue par le conseil le **mardi, 11 décembre 2018 à 19 h** dans la salle du conseil à l'hôtel de Ville de Cowansville située au 220, place Municipale.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de Ville, 220, place Municipale, Cowansville, au bureau du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Donné à Cowansville, ce 21 novembre 2018.

La greffière,
M^e Stéphanie Déraspe, OMA